

Dialogue social et post covid-19.

L'INTEFP met à disposition des entreprises un réseau d'experts prêts à accompagner la reprise de l'activité



L'Institut national du Travail a sélectionné plus de 120 professionnels de la formation, qu'il recommande pour accompagner la reprise progressive d'activité des entreprises.

Après avoir piloté la « *task force* » du ministère du Travail consacrée à la production de fiches conseils par métier et à l'instruction des guides de branche sur les mesures de protection contre le covid-19, l'INTEFP, met à la disposition des entreprises, un réseau unique de professionnels.

Dans le cadre de la reprise de l'activité économique, l'organisation, les conditions de travail et même les manières de dialoguer sont à nouveau questionnées. La mise en place d'espaces de concertation et de négociation devient essentielle pour construire des réponses collectives. C'est dans ce cadre que, dans une instruction datée du 19 mai 2020, **le Directeur général du travail (DGT) encourage les agents des Direccte à faire connaître aux partenaires sociaux, le dispositif des formations communes au dialogue social, appelé « Format Dialogue ».**

Format Dialogue : un réseau de professionnels riche de sa diversité

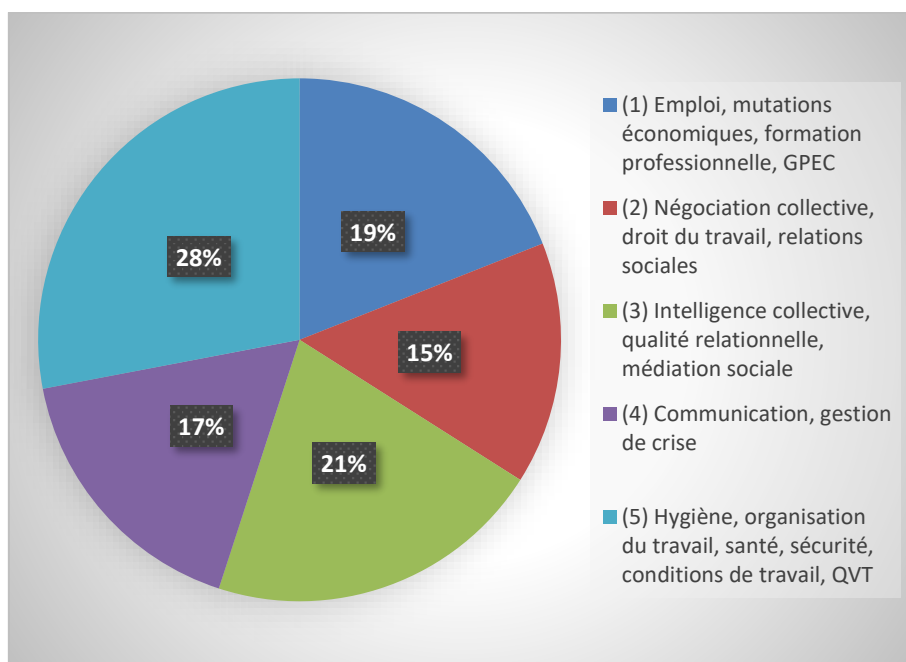
Experts en dialogue social, en médiation, en conduite du changement, en négociation collective, en mutation économique, en qualité de vie au travail, en santé et sécurité au travail, en communication non violente, en gestion de crise... Aujourd'hui ce sont plus de 120 organismes de formation engagés dans cette voie exigeante, qui **met en avant l'intérêt des processus de concertation et fait le pari de la confiance entre les acteurs.**

Ces professionnels ont été sélectionnés attentivement sur dossier selon les critères suivants :

- l'expérience en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique
- l'expertise dans la spécialité affichée du candidat et son lien avec les relations sociales
- un projet de création d'une offre « formation commune au dialogue social »
- les moyens pédagogiques et humains mis en œuvre
- l'engagement à respecter les termes du cahier des charges général

Le réseau Format Dialogue est riche de sa diversité en termes de tailles de structures, d'implantations géographiques, de spécialités, d'expériences, de profils et d'expertises. Ces professionnels sont prêts à répondre à l'ensemble des défis économiques, sociaux ou environnementaux posés aux entreprises dans le cadre de la reprise ou de la poursuite de leur activité.

» Répartition des organismes référencés, par domaine de spécialité



Dans le cadre de la crise sanitaire, certains organismes de formation ont d'ores et déjà créé ou adapté une offre d'accompagnement à la reprise, à destination des entreprises.

Si vous souhaitez connaître ces organismes, n'hésitez pas à nous contacter.

— Qu'est-ce que ce dispositif de formations communes au dialogue social ?

Ce dispositif a été créé dans le but de développer en France, dans les branches et les entreprises, une culture du dialogue social centrée sur la confrontation de points de vue et le respect mutuel. Il a été élaboré grâce au financement conjoint du ministère du Travail et du fonds social européen (FSE), en associant étroitement la DGT et les organisations syndicales et patronales représentatives au niveau national interprofessionnel. Sept organisations siègent d'ailleurs tous les trimestres au sein d'un comité national de suivi.

»» Qu'est-ce-que l'INTEFP ?

L'INTEFP, institut national du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle est un établissement public administratif. Il est responsable de la formation des agents du ministère du Travail. Il est chargé depuis la loi El Khomri, de déployer le concept des formations communes au dialogue social.

»» Quelques liens utiles :

<u>Site officiel Format Dialogue INTEFP</u>	<u>Site ministère du Travail : page Formations communes au dialogue social</u>
<u>Plaquettes et vidéos de présentation du dispositif Format Dialogue</u>	<u>Liste des organismes et professionnels référencés sur le site Format Dialogue</u>
<u>Cahier des charges général</u>	<u>Visionnez la vidéo tournée lors d'une formation commune au dialogue social.</u>

»» Contacts :

Pour le projet Format Dialogue : philippine.arnal-roux@travail.gouv.fr – 06 45 76 00 05

Pour l'Institut national du travail, INTEFP : sophie.guillemin@travail.gouv.fr – 04 78 87 47 11



Si le sujet de ce communiqué ne vous concerne pas, merci : de le transférer à la personne adéquate, ou de nous signaler par retour de mail votre souhait d'être retiré de notre base de contacts Presse.